

Xior accueille Marieke Bax comme nouvelle administratrice



Marieke Bax renforce le Conseil d'Administration de Xior

- La nomination de Marieke Bax a été approuvée lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 2021 et a maintenant également été approuvée par la FSMA.
- Afin de renforcer la connexion avec le marché néerlandais, qui représente actuellement plus de 50% du portefeuille, un administrateur néerlandais a été attiré.
- Xior est convaincu que les connaissances et l'expérience de Marieke Bax constituent un complément parfait à l'équipe actuelle et permettront de soutenir encore mieux la croissance aux Pays-Bas.

Carrière



Marieke Bax est de nationalité néerlandaise et possède une expérience approfondie dans les domaines financier, juridique, stratégique et numérique. Elle parle couramment cinq langues.

Elle est titulaire d'un MA LAW de l'université d'Amsterdam, d'un LLM de l'université de Cambridge et d'un MBA de l'INSEAD. Madame Bax a occupé des postes de direction dans des entreprises telles que Sara Lee, Hot-Orange et Gooseberry et a été consultante chez KPMG et Deloitte. Elle a acquis de l'expérience en tant qu'administratrice dans divers secteurs et a été membre du conseil de surveillance de VastNed Retail pendant 8 ans, une société immobilière européenne cotée en bourse, spécialisée dans l'immobilier commercial et possédant des actifs aux Pays-Bas, en France, en Belgique et en Espagne. Aujourd'hui, elle siège aux conseils d'administration de InPost (directrice et présidente du comité d'audit), Vion Food (membre du conseil de surveillance et présidente du comité d'audit) et Frontier Economics (directrice et présidente du comité de nomination).

Marieke Bax est membre du Conseil d'Administration pour une période de 4 ans et deviendra également membre du Comité d'Audit et du Comité de Rémunération et de Nomination de Xior.

Nouvelle composition du Conseil d'Administration

Leen Van den Neste	Président du Conseil d'administration
Marieke Bax	Administrateur indépendant
Wilfried Neven	Administrateur indépendant
Joost Uwents	Administrateur indépendant
Wouter De Maeseneire	Administrateur indépendant

Christian Teunissen Directeur exécutif (CEO)
Frederik Snauwaert Directeur exécutif (CFO)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter:

Xior Student Housing SA
Mechelsesteenweg 34, boîte 108
2018 Anvers, Belgique
www.xior.be

Christian Teunissen, CEO
Frederik Snauwaert, CFO
Bastiaan Grijpink, CIO
info@xior.be
T +32 3 257 04 89

Xior Investor Relations
Sandra Aznar
Head of Investor Relations
ir@xior.be
T +32 3 257 04 89



À propos de Xior Student Housing

Xior Student Housing SA est la première SIR publique de droit belge, spécialisée dans le segment du logement étudiant en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne et au Portugal. Dans ce segment immobilier, Xior Student Housing offre une variété d'immeubles, allant de chambres avec installations communes, chambres avec sanitaires privés, à des studios entièrement équipés. Xior Student Housing construit depuis 2007, en tant que propriétaire et exploitante, des logements de qualité et fiables pour des étudiants à la recherche d'un endroit où ils peuvent étudier et vivre dans des conditions idéales. Une chambre d'étudiant offrant ce petit plus qui permettra à chaque étudiant de se sentir immédiatement chez lui.

Xior Student Housing est agréée en tant que SIR publique de droit belge depuis le 24 novembre 2015. Les actions de Xior Student Housing sont cotées sur Euronext Bruxelles (XIOR) depuis le 11 décembre 2015. Le 31 mars 2021, Xior Student Housing présente un portefeuille immobilier d'une valeur approximative de 1 573 MEUR. Vous trouverez plus d'informations sur www.xior.be.

Xior Student Housing SA, SIR publique de droit belge (BE-REIT)
Mechelsesteenweg 34, boîte 108, 2018 Anvers, Belgique
BE 0547.972.794 (RPM Anvers, section Anvers)

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des informations, prévisions, opinions et estimations prospectives faites par Xior, relatives aux performances futures attendues de Xior et du marché dans lequel elle opère (« déclarations prospectives »). Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques inhérents, incertitudes et hypothèses, tant générales que spécifiques, qui semblaient fondées au moment où elles ont été établies, qui pourront finalement se révéler exactes ou non, et le risque existe que les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Certains événements sont difficilement prévisibles et peuvent dépendre de facteurs sur lesquels Xior n'a aucune influence. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les déclarations contenues dans le présent communiqué de presse qui portent sur des tendances ou activités passées ne peuvent pas être considérées comme gage que ces tendances ou activités perdureront à l'avenir. Ni Xior, ni ses

représentants, fonctionnaires ou conseillers, ne garantissent que les paramètres sur lesquels les déclarations prospectives sont basées sont exempts d'erreurs, et aucun d'eux ne peut suggérer, garantir ou prédire que les résultats annoncés dans de telles déclarations prospectives se réaliseront effectivement. Les bénéfices réels, la situation financière, les performances ou les résultats de Xior peuvent dès lors sensiblement s'écarter des informations avancées dans ou sous-entendues par ces déclarations prospectives. Xior refuse expressément toute obligation ou garantie de mettre à jour ou revoir les déclarations prospectives, sauf si la loi l'impose. Le présent document a été rédigé en néerlandais et a été traduit en anglais et en français. En cas de divergence entre les différentes versions de ce document, la version néerlandaise prévaudra.